

18 avril 2026

## SAMEDI DE LA DEUXIEME SEMAINE DE PAQUES

### « La vie éternelle en Dieu – le Ciel » (II)

Comme nous l'avons vu hier, le bien suprême qui nous attend au ciel est la vision de Dieu, qui nous rendra infiniment heureux. Certains Pères de l'Église ont tenté de nous rendre cet insaisissable bien quelque peu accessible. C'est pourquoi je voudrais ajouter ici, pour notre joie, l'une de ces voix. Saint Augustin, maître des mots, écrit dans *La Cité de Dieu* :<sup>1</sup>

*« Qu'elle sera heureuse cette vie où tout mal aura disparu, où aucun bien ne sera caché, où l'on n'aura qu'à chanter les louanges de Dieu, qui sera tout en tous ! car que faire autre chose en un séjour où ne se peuvent rencontrer ni la paresse, ni l'indigence ? (...) Toutes les parties de notre corps, maintenant destinées à certains usages nécessaires à la vie, n'auront point d'autre emploi que de concourir aux louanges de Dieu. Toute cette harmonie du corps humain dont j'ai parlé et qui nous est maintenant cachée, se découvrant alors à nos yeux avec une infinité d'autres choses admirables, nous transportera d'une sainte ardeur pour louer hautement le grand Ouvrier. »* (Livre 22, chapitre 30)

Considérons deux des éléments que le Saint mentionne ici. D'une part, il s'agit d'une « autre vie » qui ne sera plus déterminée par les nécessités terrestres. Nous faisons les choses parce que nous les faisons volontiers et avec aisance. Cela concerne tous les domaines de notre existence. Certes, il y a aussi sur terre des choses que nous aimons faire, surtout lorsqu'elles sont accomplies en vue de Dieu. Mais nous ressentons assurément dans ces propos d'Augustin le caractère « paradisiaque ». Le fardeau est levé. Il n'est plus nécessaire de cultiver la terre à la sueur de notre front pour survivre. Nous ne percevons plus dans nos organes les traces de la mort qui conduisent à la maladie et à toutes sortes de maux. Augustin loue la souplesse du corps, dont nous avons parlé il y a trois jours, ainsi que tous les avantages dont nous jouirons alors grâce à notre corps spirituel.

Mais le deuxième élément décrit par Augustin est encore plus sublime. C'est la louange des esprits avec lesquels nous vivrons en pleine communion – avec les anges et les saints qui sont nos frères. La grande et parfaite communion de ceux qui accomplissent la volonté de Dieu sans aucun obstacle. C'est une communion telle que nous ne pouvons

---

<sup>1</sup> <https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/augustin/citededieu/index.htm>

que la souhaiter, mais qui dépasse pourtant de loin tout désir. N'est-il pas déjà ainsi sur terre, où nous pouvons entrer dans la communion la plus profonde avec ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur, malgré toutes les limites ? À combien plus forte raison en sera-t-il ainsi dans l'éternité, lorsque chacun racontera à l'autre combien nous sommes aimés de Dieu et louera la splendeur céleste que Dieu nous a donnée !

Là-bas, dans l'éternité, écrit Augustin : « *Là régnera la véritable gloire, loin de l'erreur et de la flatterie. Là le véritable honneur, qui ne sera pas plus refusé à qui le mérite que déferé à qui ne le mérite pas, nul indigne n'y pouvant prétendre dans un séjour où le mérite seul donne accès. Là enfin la véritable paix où l'on ne souffrira rien de contraire, ni de soi-même, ni des autres.* »

Le Saint réfléchit ensuite au libre arbitre :

« *Tous les membres de cette divine Cité auront donc une volonté parfaitement libre, exempte de tout mal, comblée de tout bien, jouissant des délices d'une joie immortelle, sans plus se souvenir de ses fautes ni de ses misères, et sans oublier néanmoins sa délivrance, pour n'être pas ingrate envers son libérateur.*

*Nous savons que cette Cité n'aura pas de plus grande joie que de chanter ce cantique à la gloire du Sauveur qui nous a rachetés par son sang. (...) Là sera vraiment le grand sabbat qui n'aura point de soir, celui qui est figuré dans la Genèse, quand il est dit : « Dieu se reposa de toutes ses œuvres le septième jour, et il le bénit et le sanctifia, parce qu'il s'y reposa de tous les ouvrages qu'il avait entrepris. » (Gn 2, 2-3)*

*En effet, nous serons nous-mêmes le septième jour, quand nous serons remplis et comblés de la bénédiction et de la sanctification, de Dieu. Là nous nous reposerons, et nous reconnaitrons que c'est lui qui est Dieu, qualité souveraine que nous avons voulu usurper, quand nous avons abandonné Dieu pour écouter cette parole du séducteur : « Vous serez comme des dieux » (Gn 3, 5) ; d'autant plus aveugles que nous aurions eu cette qualité en quelque sorte, par anticipation et par grâce, si nous lui étions demeurés fidèles au lieu de le quitter. »*

---

Méditation sur la lecture du jour : <https://fr.elijamission.net/livre-des-actes-des-apotres-ac-61-7-lelection-des-sept-diacres-et-la-persecution-detienne/>

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/meme-dans-lobscurite-jesus-est-avec-nous/>